

# Après la guerre au Haut-Karabakh, le sort des prisonniers arméniens en suspens

Plusieurs dizaines de détenus sont toujours aux mains de l'Azerbaïdjan, qui refuse de les libérer, les considérant comme des « terroristes ». Trois d'entre eux viennent toutefois d'être relâchés.

Par **Faustine Vincent, Le Monde du vendredi 7 mai 2021**

Quand il arrive chez son père pour lui dire de fuir le village, ce 10 octobre 2020, il est déjà trop tard. Les soldats azerbaïdjanais sont là, dans la cour de la maison. Sasha Gharakhanyan, un retraité arménien de 71 ans, et son fils Arsen, 44 ans et engagé volontaire au front, sont capturés tous les deux, puis emmenés sur la place centrale de Hadrut. Les rues sont désertes. Ne restent que les forces azerbaïdjanaises, sur le point de reconquérir la région, autour de l'enclave disputée du Haut-Karabakh.

Les captifs sont amenés par petits groupes sur la place. *« Mon père a vu plusieurs personnes se faire égorger, puis il a été violemment frappé aux pieds, dans le dos, derrière la nuque et sur la tête, raconte au Monde la fille de Sasha Gharakhanyan, Marina, depuis sa maison à Stepanakert, la capitale de l'enclave séparatiste. Il a eu des côtes cassées. Ensuite, ils lui ont entaillé la main, l'ont attachée à son pied et l'ont suspendu comme ça, jusqu'à ce qu'il s'évanouisse. »*

Lorsqu'il reprend conscience, le vieil homme est dans une cellule à Bakou avec cinq autres détenus. Nulle trace de son fils. Près de deux mois s'écoulent avant qu'il reçoive la visite du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). L'homme est libéré et rapatrié à Erevan peu après, le 14 décembre, avec 43 autres prisonniers militaires et civils. Le même jour, l'Arménie restitue à Bakou les 12 détenus azerbaïdjanais capturés pendant la guerre, conformément aux engagements du cessez-le-feu signé le 9 novembre 2020, qui scelle la défaite humiliante de l'Arménie et prévoit l'échange des prisonniers entre les deux pays, selon le principe du *« tous pour tous »*.

**« On ne peut pas leur faire confiance »**

Arsen Gharakhanyan, lui, ne refait surface que trois semaines plus tard, le 6 janvier, dans une vidéo diffusée sur TikTok. La plate-forme, prisée par les adolescents, est utilisée par les soldats azerbaïdjanais pour publier de courtes séquences filmées avec les prisonniers. Ce jour-là, la famille Gharakhanyan est réunie chez elle pour l'anniversaire de la grand-mère. Ce sont les petits-enfants, branchés sur TikTok, qui reconnaissent leur proche. *« C'est tonton ! C'est tonton ! »*

Sur la vidéo, que *Le Monde* a pu consulter, les soldats azerbaïdjanais lui demandent de répéter « *Au revoir Chouchi* », « *Le Karabakh est azerbaïdjanais* », « *Les Azerbaïdjanais sont les meilleurs* », et « *Pachinian [le premier ministre arménien] est un pédé* ». Arsen Gharakhanyan a le visage amaigri et mangé par une barbe épaisse, mais il est vivant.

Arsen Gharakhanyan avec son fils, Hayk, et sa sœur, Marina, en août 2020 à Hadrout, au Haut-Karabakh. COLLECTION PARTICULIÈRE

Alors quand, douze jours plus tard, Marina reçoit un appel du ministère des situations d'urgence pour lui demander d'aller reconnaître le corps de son frère à la morgue, elle croit à une erreur. Au bout du fil, l'employé soupire d'un air désolé : « *Vous savez, les Azerbaïdjanais, on ne peut pas leur faire confiance.* » Sur la table en acier, elle reconnaît son frère, le corps supplicié. Arsen Gharakhanyan fait désormais partie des 264 dossiers déposés devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). « *L'un est torturé et renvoyé à la maison, l'autre est torturé et tué. Pourquoi ?* », s'étrangle Marina Gharakhanyan.

Près de six mois après la fin de la guerre au Haut-Karabakh, le sort réservé aux prisonniers de guerre et civils arméniens capturés pendant les quarante-quatre jours d'hostilités est devenu un point d'achoppement majeur dans le règlement du conflit. D'abord en raison de la façon dont ils ont été traités. Human Rights Watch a dénoncé les « *tortures* » et le traitement « *inhumain* », « *violent* » et « *humiliant* » que leur ont infligé les forces azerbaïdjanaises, en violation du droit humanitaire international.

Bakou affirme, en outre, s'être acquitté de ses obligations en rendant plus de 70 prisonniers aux Arméniens et refuse de libérer des dizaines d'autres toujours entre ses mains – leur nombre exact n'est pas connu, mais oscille entre 72, selon les chiffres officiels azerbaïdjanais, et près de 200, selon le décompte de l'Arménie. A ses yeux, ces détenus ne sont pas des prisonniers de guerre, mais des « *terroristes* », venus sur son territoire deux semaines après le cessez-le-feu. « *Ils ont tué quatre militaires azerbaïdjanais. Demander leur libération avant que justice ne soit rendue serait plaider pour l'impunité arménienne* », insiste Rahman Mustafayev, l'ambassadeur de l'Azerbaïdjan à Paris.

## **Pression internationale**

De leur côté, les autorités arméniennes dénoncent de « *fausses accusations* » et reprochent à Bakou de « *prolonger artificiellement le processus* ». Elles s'inquiètent également du sort réservé aux « *48 militaires et civils capturés, dont l'Azerbaïdjan ne reconnaît pas l'existence* », craignant qu'ils fassent l'objet de « *disparitions forcées, exécutions sommaires ou arbitraires et de la traite des êtres humains* ».

Sous la pression internationale, Bakou a toutefois relâché trois prisonniers le 4 mai, dont certains qu'il considérait comme des « *terroristes* ». Les coprésidents du groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Russie, France, Etats-Unis) se sont félicités de cette libération et ont appelé « *les deux parties à achever pleinement et rapidement le processus d'échange de tous les prisonniers (...) et à respecter leurs obligations de garantir un traitement humain des détenus* ». « *Nous espérons que ce processus va se poursuivre en toute logique et s'achever rapidement* », a déclaré le cabinet du premier ministre arménien, Nikol Pachinian. Jusqu'ici, les autorités azerbaïdjanaises s'étaient montrées indifférentes à la pression internationale, mais les appels s'étaient multipliés ces derniers jours.

Fin avril, des prisonniers ont pu, pour la première fois, envoyer des messages vidéo à leur famille par l'intermédiaire du CICR, qui s'efforce de leur rendre visite régulièrement pour surveiller leurs conditions de détention. La perspective d'une libération prochaine de tous les détenus reste toutefois incertaine.

« *Cette question est politisée*, dénonce l'avocate Siranush Sahakyan, qui représente les intérêts des prisonniers arméniens auprès de la CEDH. *L'Azerbaïdjan l'utilise comme un levier pour forcer la partie arménienne à obtenir le retrait des forces armées arméniennes du Karabakh, le retour de certains territoires et l'octroi de droits concernant le Siounik* [une région stratégique dans le sud de l'Arménie]. » Le sujet devait de nouveau être abordé lors de la visite à Erevan, les 5 et 6 mai, du ministre des affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, lequel se rendra également à Bakou les 10 et 11 mai.